

EXERCICE 2023

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSIT  DE TOURS
S ance du 07 AVRIL 2023

DELIBERATION n CFVU/2023-005

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est r unie le 07 avril 2023 en s ance pl ni re extraordinaire, sur convocation du Pr sident de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adress e le 05 avril 2023.

Point de l'ordre du jour :

1. P dagogie

- 1.1 Pr alables aux adaptations de modalit s de contr le des connaissances et comp tences des dipl mes pour les UFR d'Arts et Sciences Humaines et de Lettres et Langues

.....

Vu le code de l' ducation, notamment son article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'universit  de Tours ;

1.1 Pr alables aux adaptations de modalit s de contr le des connaissances et comp tences des dipl mes pour les UFR d'Arts et Sciences Humaines et de Lettres et Langues

Expos  de la d cision :

La commission a  t  invit e   examiner et   approuver les conditions pr alables aux adaptations de modalit s de contr le des connaissances et comp tences des dipl mes pour les UFR d'Arts et Sciences Humaines et de Lettres et Langues suivantes :

- Les  valuations ne peuvent porter que sur des contenus travaill s avant le 15 mars.
- Le d lai de convocation en cas de changement de lieu (date, heure de d but et dur e inchang es) est de 7 jours (week-ends et jours f ri s compris).
- Il ne peut y avoir d' valuation  crite   distance en temps limit  (il faut respecter un d lai de 48h entre la mise   disposition du sujet et le d p t par les  tudiant.e.s de leur « devoir » sur CELENE).
- La communaut  enseignante s'est engag e   ne pas p naliser les  tudiant.e.s absent.e.s les jours de mobilisation nationale.

Proposition de d cision soumise   la commission :

Approbation des conditions pr alables aux adaptations de modalit s de contr le des connaissances et comp tences des dipl mes pour les UFR d'Arts et Sciences Humaines et de Lettres et Langues suivantes.

Nombre de membres constituant la Commission : 38 Quorum : 20 Nombre de membres participant � la d�lib�ration : 31 Abstention : 6
Votes Exprim�s : 25 Pour : 22 Contre : 3

Fait   Tours, le 2 mai 2023

La Pr sidente du Conseil acad mique




Sylvie HUMBERT-MOUGIN

Classée au registre des délibérations
de la commission de la formation et
de la vie universitaire, consultable au
secrétariat de la direction des affaires
juridiques

Délibération publiée sur le site internet de
l'université le :

09/05/2023

Transmise au recteur le :

09/05/2023